



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

Mardi 10 mars 2015

18H30 à 19H45

Local 2B DKN

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Vote de don pour impact campus
4. Prise de position sur la représentation nationale
5. Prise de position sur le mode de scrutin
6. Vote de levée de cours
7. Modification des règlements généraux
8. Prise de position sur la hausse des frais de scolarité des étudiants français.
9. Prise de position sur l'emprisonnement pour non-paiement d'amendes.
10. Varia
11. Fermeture

1. Ouverture

Erika propose l'ouverture de l'assemblée générale et est appuyée par Valérie Bergeron.

2. Adoption de l'ordre du jour

Nasha Lafond propose l'adoption de l'ordre du jour et est appuyée par Alexandre Paquet.

3. Vote de don pour impact campus

Maude présente Nicolas qui est administrateur d'Impact Campus. Il vient parler de la possibilité pour l'AED de faire un don à Impact Campus. Il doit s'assurer que le journal continue d'exister. Le journal existe depuis plus de 30 ans et c'est une institution qui joue un rôle primordial à l'Université Laval. C'est un journal unique de calibre semi-professionnel. Impact Campus est dans une situation économique difficile. Nicolas croit que c'est une situation passagère. Au cours des dernières années, les administrateurs ont observé une baisse de la section publicitaire. Tous les journaux se battent pour obtenir du financement. Au cours de la dernière année, il y a eu une baisse plus rapide que prévu dans le financement. Les administrateurs ont restructuré le fonctionnement au niveau de la rédaction. De plus, il y a une porte de sortie à plus long terme pour Impact Campus. En effet, ils aimeraient créer une plateforme semblable à la Presse plus. Ils sont en train de développer des partenaires pour faire une plateforme numérique. Pour leur projet ça prend un certain temps et ils ont besoin d'un moment de transition, une continuité, sinon l'organisation s'effondre. Nicolas mentionne qu'il a déjà rencontré plusieurs facultés dont sciences sociales qui a débloqué un budget de 1 000\$.

Erika se demande qu'est-ce que Impact Campus va faire concrètement pour les étudiants en droit. Nicolas répond qu'il y a moyen de faire des pages publicitaires une fois de temps à temps. Ce ne serait pas quelque chose d'équivalent à la commandite, mais un petit quelque chose.

Valérie Bergeron demande quand l'AED doit décider du montant? Nicolas mentionne que ce soit pendant l'assemblée générale ou qu'il est possible de donner le mandat à l'exécutif de l'AED. Elle demande également quel est le montant visé par les administrateurs d'Impact Campus pour que ça soit viable à court terme. Nicolas répond le plus grand nombre de sous possible, mais le barème qu'il demande pour que le journal reste ouvert est difficile à déterminer.

Julien Biron demande si les étudiants peuvent se destituer de ce don. Nicolas mentionne que concernant la cotisation d'Impact Campus, il y a eu un référendum au niveau de tout le campus et il n'a pas passé. Pour la situation de l'AED, il ne croit pas que ça touche directement la cotisation des étudiants. C'est plus un montant fixe, une sorte de don, et non un engagement à long terme.

Simon mentionne qu'il peut répondre aux questions financières des membres de l'AED.

Alexandre Paquet demande des précisions sur le budget.

Simon mentionne qu'actuellement les finances vont bien. Il explique d'avec les mesures de coupes et la restructuration de la Dissidence, on est en rouge cette année. Il rappelle toutefois que le compte en général va bien. Il veut que les étudiants discutent sur le sujet.

Julien Biron propose le refus d'accorder une somme d'argent et il est appuyé Léon Maghi. Valérie Bergeron Boutin propose le vote. Ceux qui sont en faveur: 20. Ceux qui sont en défaveur: 16. Il y a 10 abstentions.

Il n'y a pas d'aide accordée à Impact Campus.

4. Prise de position sur la représentation nationale

C'est Florence de la CADEUL (VP externe) qui vient présenter le point. L'AED est membre de la CADEUL qui est l'association du campus. Les associations font parfois partie d'association plus grande, soit nationale la FEUQ et l'ASSÉ. La CADEUL avant était membre de la TaCEQ. Ils avaient pris une décision de conserver une représentation nationale, car ça permet de porter des dossiers politiques plus loin. Ils voulaient continuer de se positionner sur ces enjeux-là, cependant sans l'ASSÉ et la TaCEQ pour certaines raisons. Pour l'ASSÉ, il faut être pour la gratuité scolaire et la FEUQ a une structure peu intéressante. Au caucus de novembre, ils ont créé un comité de réflexion sur la représentation nationale. Ils ont fait un rapport qui a été présenté à la CADEUL. Les associations de régions pensaient s'associer

entre eux. En janvier, le caucus a pris une décision, soit de discuter avec les autres associations pour avoir une association nationale. Récemment, la FAÉCUM qui est l'association de Montréal a décidé de quitter la FEUQ (40 000 membres). Les associations restantes de la FEUQ croient que c'est la fin. À partir de ce moment, la CADEUL a continué de parler aux associations de la FEUQ qui restaient. Tout le monde est intéressé de créer une association nationale collective, même les régions. Au prochain caucus, ils vont en rediscuter et vont prendre une position pour savoir si la CADEUL veut faire partie d'une nouvelle association nationale. Ce n'est pas utile de laisser un vide dans le mouvement étudiant. Elle demande si l'AED est d'accord avec la proposition que la CADEUL crée une nouvelle association étudiante. Elle précise que ça ne touche pas une question de cotisation. Si les étudiants décident de rester avec la position du statu quo et conserver leur indépendance, il y a des dossiers qui vont continuer d'être poussés seulement par la CADEUL, car ils ont l'écoute des députés. Cependant, dans les moments de gros enjeux, ils n'écoutent pas toutes les associations.

Simon se demande si on aurait notre mot à dire sur l'entité qui va nous représenter au plan national.

Florence mentionne qu'ils veulent faire une association de documentation, de mobilisation et d'argumentation. Ils veulent faire des recherches poussées et posséder un exécutif à temps plein. Ils veulent mettre en place un cahier de congrès pour inviter les associations membres à apporter leur position. Amener des enjeux du bas vers le haut.

Alexandre se demande, si la FÉCUM ne veut plus faire partie de la FEUQ, ont-ils envie de créer une nouvelle association nationale? La réponse est oui.

Philippe Tremblay demande quelle est l'opinion actuelle des autres facultés. Florence explique qu'ils sont très favorables à la création d'une nouvelle association nationale.

Alexandre Paquet propose d'appuyer la CADEUL dans la création d'un organe national. 33 sont pour. 7 sont contre. 6 s'abstiennent. L'AED est en faveur de la création d'un organe national.

5. Prise de position sur le mode de scrutin

Florence présente un PowerPoint. Il y a quelques mois, l'association de psychologie voulait que la CADEUL prenne position sur le mode de scrutin provincial. La CADEUL est un groupe d'électeurs à part entière et ils ont des revendications plus précises. De plus, les jeunes Québécois votent moins que les personnes plus âgées. C'est peut-être parce que le mode de scrutin n'est pas représentatif. Elle présente tous les modes de scrutin envisageable pour le Québec. Il y a le mode majoritaire uninominal à un tour, il y a l'uninominal à deux tours, le vote alternatif, le vote par approbation, le vote proportionnel. Elle explique ce que prônent les différents partis politiques.

Christophe Tassé propose de maintenir le statu quo et il est appuyé par Stéphane Gilbert. Valérie Bergeron propose le vote. 17 sont pour. 19 sont contre et 9 s'abstiennent. La proposition est rejetée. L'AED s'est positionnée en faveur d'un changement.

Alexandre propose que la CADEUL ne se prononce pas sur le mode de vote et est appuyé par Stéphane. Julien Biron propose le vote. 13 sont pour. 25 sont contre. 7 s'abstiennent.

Pour l'instant l'AED veut que la CADEUL se prononce et que le mode de scrutin change.

Valérie propose un mode plus proportionnel, éventuellement le proportionnel mixte.

Simon pense que c'est plus approprié de faire un vote au scrutin secret.

Valérie Bergeron propose que l'AED se positionne sur un mode de scrutin plus proportionnel et est appuyée par Philippe Tremblay.

Léon Maghi croit que c'est une question plus difficile pour les régions. Louis-Philippe Pelletier préférerait se prononcer sur le mode de scrutin proportionnel mixte. Amendement: Louis-Philippe propose que l'AED

se prononce pour une réforme du mode de scrutin et en faveur d'un mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire. Il est appuyé par Léon Maghi. Nasha Lafond demande un vote.

Florence rappelle la définition de ce mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire. Elle ajoute qu'il y aurait plus de députés ou que les circonscriptions seraient agrandies pour que cela fonctionne.

23 sont pour l'amendement. 10 sont contre. 12 s'abstiennent.

6. Vote de levée de cours

Florence explique que présentement la CADEUL s'est opposée aux mesures de compression budgétaire. Comment fonctionne la levée de cours, il faut choisir une date, soit un moment précis dans le temps.

Christophe Tassé propose de ne pas avoir de levée de cours et il est appuyé par Jordan Bertacchini. Julien Biron propose le vote. 27 sont pour, dont Valérie Bergeron Boutin. 5 sont contre. 13 s'abstiennent. Il n'y a donc pas de levée de cours.

Stéphane Gilbert met en dépôt les points à l'ordre du jour. (Il y a perte du quorum.)

7. Modification des règlements généraux

8. Prise de position sur la hausse des frais de scolarité des étudiants français.

9. Prise de position sur l'emprisonnement pour non-paiement d'amendes.

10. Varia

11. Fermeture